

Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève
Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève
Band: 25 (1995)

Artikel: Une institution à découvrir : les Archives de la Ville de Genève
Autor: Grange, Didier
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1002519>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une institution à découvrir : les Archives de la Ville de Genève

par **Didier Grange**

Bien qu'autonome depuis 1842, l'Administration municipale ne s'est associé un archiviste professionnel qu'en 1986. Entre ces deux dates, la gestion des documents produits ou reçus par l'Administration relevait directement des services et du Secrétaire général du Conseil administratif. Il résulte de cette pratique qu'aucune politique structurée, systématique et cohérente de constitution, de conservation et de transmission de la mémoire institutionnelle n'a réellement prévalu, pendant plus d'un siècle. C'est ainsi que des pans entiers de cette mémoire ont disparu au gré de déménagements, de décisions hâtives, ou par ignorance. À l'inverse, des masses de documents aussi énormes qu'informes ont été accumulées et exigent aujourd'hui un travail considérable pour être traitées correctement et mises à la disposition des consultants.

La fin d'une certaine amnésie

Sans décrire toute l'histoire de la genèse des Archives de la Ville de Genève – travail qui reste au demeurant à faire –, il convient de rappeler que c'est à la fin des années septante que des voix de plus en plus nombreuses se sont élevées pour que la Ville donne la possibilité aux chercheurs et aux citoyens d'accéder à ses documents. Afin de répondre aux interventions de certains membres du Conseil municipal, le Conseil administratif chargea le Secrétaire général d'alors, Jean-Pierre Guillermet, d'étudier la possibilité de mettre sur pied un service d'archives. Ce dernier confia à l'historien Marc Vuilleumier entre 1981 et 1982 le mandat de visiter les services de l'Administration municipale dans le but d'évaluer la qualité et la quantité des documents conservés. Les résultats de son enquête, rendus en 1983, décidèrent l'exécutif de créer un poste d'archiviste professionnel à plein temps. Il fut confié à Madame Micheline Tripet, qui entra en fonction le 1^{er} août 1986.

Tout était à faire ! Si l'on se réfère à l'enquête menée par Marc Vuilleumier, la situation ne semblait pas particulièrement réjouissante. Le manque de directives générales pour l'archivage sur lesquelles les collaborateurs de la Ville auraient pu s'appuyer, les lacunes créées par les destructions effectuées dans les fonds antérieurs aux années soixante de ce siècle et l'absence d'inventaires décrivant les documents conservés par les services étaient plus particulièrement dénoncés. Ce contexte particulier avait cependant l'avantage de permettre l'implantation d'une organisation qui n'avait pas à tenir compte de politiques archivistiques successives et de pratiques administratives déjà solidement ancrées.

Les tâches des Archives de la Ville

La mission du service n'a pas changé depuis sa création il y a près de dix ans. Elle est divisée en deux volets complémentaires :

- constituer la mémoire de l'Administration municipale, en recueillant, triant, classant, décrivant et conservant les documents créés ou reçus par les différents services dans le cadre de leur mandat ;
- mettre à la disposition des citoyens et de l'Administration ces documents en respectant les lois et règlements en vigueur quant aux délais de consultation¹ et à la protection des données personnelles.

Cette description très sommaire masque le nombre important de tâches que nous sommes amenés à effectuer quotidiennement pour remplir au mieux la mission qui nous a été confiée. Cela est d'autant plus vrai pour le préarchivage, ensemble d'opérations qui consistent à traiter les documents avant leur versement aux archives définitives. Cette phase, souvent méconnue du grand public, mobilise une grande partie de nos forces. La constitution d'une mémoire municipale cohérente et aussi complète que possible ne peut se faire en effet sans une collaboration intense avec les services de l'Administration. Placés à la fin d'un long parcours, le plus souvent complexe, nous dépendons en très grande partie de la qualité du travail réalisé par nos collègues, ainsi que de notre capacité à leur communiquer et à leur faire accepter nos besoins et nos exi-

¹ Voir en particulier la Loi sur les archives publiques du 2 décembre 1925 et le Règlement sur la conservation des archives dans les communes du 2 février 1983.

gences en matière d'archivage. C'est pourquoi nous intervenons le plus tôt possible dans le processus de création de la mémoire en visitant les différentes unités de l'Administration municipale afin de leur dispenser des conseils et répondre à leurs questions.

À ce jour, la petite équipe des archives a recueilli et classé environ 1000 mètres linéaires d'archives. La plupart des fonds appartiennent aux années 1842-1945 et sont consultables au Palais Eynard, siège des Archives de la Ville et hôte de la Bibliothèque de la *Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*. Nous disposons encore de deux dépôts d'archives intermédiaires – c'est-à-dire de documents qui n'ont plus d'utilité pour le règlement des affaires courantes mais qui doivent cependant être conservés pour des raisons légales, administratives ou historiques – situés dans des bâtiments de l'Administration. Leurs rayonnages sont occupés actuellement par 2500 mètres linéaires de documents, qui seront classés en fonction de priorités à définir et de notre disponibilité. À ces chiffres déjà importants s'ajoutent encore les documents directement conservés par les services, qui les utilisent parfois quotidiennement ou de façon plus ponctuelle. Cette masse peut difficilement être estimée et ne cesse de s'accroître, l'utilisation du papier augmentant continuellement, notamment grâce aux facilités offertes par les nouvelles technologies de reproduction des documents.

Quels fonds conservons-nous ?

Les fonds que nous conservons reflètent principalement les activités de l'Administration municipale, puisqu'ils résultent directement des versements effectués par les services de la Ville depuis 1986. Quelques fonds privés ont également été collectés, le plus souvent grâce à des particuliers, sensibles à la sauvegarde du patrimoine, qui ont pris l'initiative de confier les documents en leur possession à la collectivité. L'entrée des fonds privés n'est pas automatique pour autant ; elle est soumise à une grille d'évaluation qui tient compte d'un certain nombre de critères que nous avons définis. Notre politique dans ce domaine vise à compléter au mieux l'information que nous possédons déjà sur la Municipalité, son histoire et ses acteurs. En effet, on a peine à imaginer une mémoire uniquement constituée de documents officiels émanant des autorités politiques et des services de l'Administration ! Nombre de documents provenant de particuliers, d'associations ou d'entreprises,

par exemple, permettent d'illustrer des aspects moins connus de la vie de la Municipalité ou d'apporter un éclairage différent sur des thèmes déjà documentés. Cependant notre quête s'arrête aux frontières de la commune et nécessite que nous nous concertions avec les autres institutions locales recueillant et préservant la mémoire genevoise, de façon à ne pas disperser l'information.

Faute de moyens suffisants, les travaux de classement et la rédaction d'instruments de recherches n'avancent pas aussi vite que nous le souhaiterions ; un travail considérable a cependant déjà été accompli. Il permet de mettre à la disposition des consultants des fonds souvent méconnus.

Les tableaux qui suivent présentent de façon sommaire les fonds ou séries émanant tant de l'Administration municipale que de la sphère privée, pour lesquels un inventaire, qu'il soit partiel ou complet, existe à ce jour.²

Le contenu de ces tableaux peut surprendre. De nombreux services de l'Administration ne sont pas mentionnés ou semblent n'avoir laissé que peu de traces si l'on se réfère aux mètres linéaires conservés, qui sont parfois très modestes en regard de l'activité de ceux-ci (c'est le cas, par exemple, de l'Office du personnel, de la Gérance immobilière municipale ou encore du Secrétariat du Conseil municipal). La raison en est simple : comme indiqué plus haut, une partie importante des archives se trouve encore dans les services de la Municipalité et doit nous être versée. D'autres fonds nous ont déjà été remis mais, faute de personnel suffisant, ils n'ont pas encore pu être traités à ce jour. Cependant, force est de constater que la grande majorité des fonds dont les documents sont antérieurs aux années 1960 est disponible, du fait que nous les classons en priorité.

Relevons encore que les archives du Département des constructions représentent un cas particulier dans la mesure où il a été convenu, dès la création du service des Archives, qu'elles resteraient

² Des données inscrites dans ce tableau seront certainement modifiées lors de l'achèvement et de la révision de certains classements et inventaires. Le délai de consultation de ces fonds est de cinquante ans.

Fonds	Années extrêmes	Mètres linéaires
Administration municipale		
Secrétariat du Conseil administratif	1842-1995	140.0 ml
Secrétariat du Conseil municipal	1842-1991	10.0 ml
Comptabilité générale	1814-1968	24.0 ml
Caisse municipale	1835-1967	4.2 ml
Office du personnel	1865-1921	0.1 ml
Gérance immobilière municipale	1893-1913	0.5 ml
Bureau des travaux	1843-1925	2.2 ml
Cimetières	1806-1983	8.5 ml
Pompes funèbres	1871-1975	6.9 ml
Crématoire	1901-1958	0.25 ml
Pompiers	1778-1990	11.0 ml
Halles et Marchés	1902-1984	2.3 ml
Cabinet des Estampes	1962-1992	5.6 ml
Musée d'art et d'histoire	1885-1985	89.3 ml
Arts appliqués	1922-1989	1.2 ml
Musée archéologique	1818-1990	0.35 ml
Musée de l'horlogerie	1927-1992	6.9 ml
Musée Ariana ³	1855-1991	10.0 ml
Centre vidéo	1971-1994	545 cassettes
Communes fusionnées		
Eaux-Vives	1711-1935	8.2 ml
Plainpalais	1800-1931	11.2 ml
Petit-Saconnex	1773-1931	7.1 ml
Sauveteurs auxiliaires du Petit-Saconnex	1873-1968	1.7 ml

³ Ce fonds est conservé au Musée Ariana.

Fonds	Années extrêmes	Mètres linéaires
Fonds privés		
Association gréco-suisse Jean-Gabriel Eynard ⁴	1918-1983	0.6 ml
Association des peintres, sculpteurs, dessinateurs et artisans d'art du Canton de Genève	1922-1952	0.7 ml
Association des intérêts de Sécheron, Prieuré, Voie-Creuse	1912-1970	0.8 ml
Adrien Bovy	1908-1942	0.2 ml
Edmond Ganter	1948-1969	0.45 ml
Pierre Germain	s.d.	1.75 ml
Famille Monod	1686-1982	1.2 ml
Famille Privat	1644-1990	0.6 ml
Famille Cellérier	1653-1928	1.4 ml
Cuisines scolaires et colonies de vacances de Malagnou-Grütli	1893-1958	1.0 ml
Société Médicale de Genève ⁵	1569-1975	5.9 ml
Entreprises Sécheron	1879-1988	68.0 ml
Journal de Genève	1773-1982	18.4 ml
Théâtre Mobile	1969-1991	4.0 ml
Expositions temporaires au Musée Rath	1921-1988	2.0 ml
Casino-Théâtre	1909-1979	3.2 ml
Cercle de la Terrasse ⁶	1798-1982	4.4 ml
Pomme d'Api (crèche)	1972-1992	0.3 ml
L'Avenir (Chorale)	1921-1992	0.25 ml
Frohsinn (Chorale)	1862-1890	0.8 ml
Factures à en-tête	1900-1930	0.1 ml

⁴ Ce fonds est en dépôt.

⁵ Ce fonds est conservé au Musée d'histoire des Sciences.

⁶ Ce fonds est en dépôt.

dans le Département même. Les collaborateurs doivent en effet recourir très fréquemment aux dossiers conservés, ceci pour des raisons évidentes de maintenance des bâtiments dont la Ville a la responsabilité. Toutefois, elles sont également accessibles aux personnes qui souhaiteraient les consulter dans le cadre de leurs recherches.⁷ Bien qu'elles aient souffert de quelques destructions, en particulier pour ce qui concerne les dossiers du siècle passé, elles permettent de retracer le développement urbanistique de la cité et de collecter de précieuses informations sur de nombreux édifices publics.

Un défi : la conservation des supports de l'information

Il serait faux de penser que nous ne conservons que des documents en papier. Comme toutes les institutions archivistiques contemporaines, nous sommes amenés à recueillir des documents sur des supports plus difficilement maîtrisables, dont le traitement et la conservation exigent des compétences techniques particulières et des moyens, tant financiers que matériels. Dans notre cas, nous conservons des cassettes vidéos, des films, des enregistrements sonores, des photographies et des calques qui proviennent tant des différentes unités de l'Administration que d'institutions subventionnées ou de particuliers. Pour le moment, nous ne sommes qu'indirectement confrontés aux difficultés qu'entraîne la conservation des supports informatiques, cette tâche étant assurée par le service informatique de la Ville. Les différents supports évoqués plus haut posent des problèmes considérables que nos institutions, le plus souvent de taille modeste et pourvues de moyens limités, ne peuvent résoudre seules ; il serait nécessaire de trouver des formes de synergies et de partenariat pour tenter de surmonter ce défi capital. Si nous échouons dans cette tâche, il est bien évident que nos descendants auront certainement en main moins de témoignages du XX^e siècle que du siècle des Lumières !

⁷ S'adresser à Monsieur Patrick Blanc, archiviste au Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie, rue de l'Hôtel-de-Ville, 4, case postale, 1211 Genève 3, tél. 418.20.43

Les champs de recherche

Les possibilités de recherches offertes aux Archives de la Ville sont aussi nombreuses que variées. En premier lieu, nos documents représentent une source capitale pour toutes celles et ceux qui souhaitent étudier le fonctionnement, l'histoire et le développement d'une municipalité importante de notre pays et ceci sous de multiples angles d'approche. La Municipalité de Genève a été confrontée à tous les grands défis qui se sont posés aux villes ces deux derniers siècles. Depuis sa création, ces sujets ont été, le plus souvent, amplement débattus tant par les élus que par les collaborateurs de l'Administration.

Plusieurs sources permettent de suivre ces thématiques à la trace et sont, de ce fait, incontournables. Il s'agit des *Procès-verbaux des séances du Conseil administratif*, des *Comptes rendus de l'Administration municipale* et du *Mémorial du Conseil municipal*. Dans la mesure où ils existent de façon continue depuis la création de la Municipalité en 1842, ils constituent en quelque sorte « l'épine dorsale » de notre mémoire. Souvent munis d'index alphabétiques et thématiques, ils permettent de réunir rapidement une information, qu'il est bien sûr nécessaire de compléter en recourant à d'autres fonds ou à d'autres types de sources selon les besoins.

Si les recherches se concentrent sur des thèmes plus spécifiques, l'information qui peut être recueillie grâce aux documents cités plus haut reste trop générale et partielle. Il convient de consulter directement les fonds des services de l'Administration ou encore certaines séries moins connues du fonds du Conseil administratif comme les *dossiers*³ ou les *Actes et Conventions*⁹, qui comprennent de nombreux documents relatifs à des thèmes extrêmement variés, traités parfois sommairement ou développés par l'exécutif de la Ville.

³ Ces dossiers sont au nombre de plus de 88 000 actuellement. Il existe un inventaire muni d'un index thématique qui couvre plus particulièrement la période 1842-1931. Dès 1931, ils ont été classés de façon séquentielle en recommençant la numérotation à 1. Seule une cartothèque, puis depuis 1987 un système informatique, permettent de retrouver l'information.

⁹ Ces derniers sont actuellement au nombre de 3631. Ces documents sont repérables grâce à des cartothèques thématiques et numériques.

Outre les relations entre « gouvernants » et « gouvernés », le parcours de personnalités politiques, l'histoire des partis, de nombreux thèmes peuvent être étudiés : que savons-nous vraiment, par exemple, de « l'image » du fonctionnaire et de la fonction publique à travers le temps, des relations entre la Ville et l'État, de l'histoire des communes suburbaines (Plainpalais, Eaux-Vives et Petit-Saconnex), de leur fusion avec la Municipalité en 1931, de la fourniture en énergie de la population, des problèmes de voirie et d'hygiène, du développement des crèches ou de l'aide à la jeunesse, de l'aide apportée aux aînés et aux défavorisés, des politiques de subventions des secteurs culturels, sociaux et sportifs, des débuts de la crémation, de la Protection civile ou de l'histoire des Abattoirs ? Peu de choses en réalité. De vastes champs de recherche restent encore en friche et nous réservent très certainement des surprises. Bon nombre d'études comparatives pourraient également être envisagées. Les Archives de la Ville de Lausanne, notre voisine, conservent et mettent à disposition des fonds qui pourraient permettre ce type d'approche.

Il est bien évident que la quantité et la qualité des documents conservés ne sont pas homogènes ni continues et de ce fait ne permettent d'étudier certains sujets que de façon partielle. Des destructions perpétrées le plus souvent il y a fort longtemps nous privent également de sources de tout premier ordre. Par exemple, il sera très difficile de décrire les initiatives prises par la Municipalité pour venir en aide à la population lors de la crise des années trente, seuls quelques rapports imprimés ayant traversé le temps, les archives du service compétent en la matière, le Service social, ayant été détruites. Il sera tout aussi ardu de retracer les travaux du Conseil municipal, qui n'a laissé, hormis le *Mémorial*, que peu de traces ; il ne subsiste par exemple rien des documents des commissions jusqu'à une période récente. Même l'exécutif de la Ville n'échappe pas à cette remarque : une partie importante de ses dossiers du siècle dernier a selon toute vraisemblance disparu. Certaines lignes de force ressortent toutefois dans l'ensemble. La culture est particulièrement bien documentée, la Ville ayant toujours joué un rôle prépondérant dans ce domaine. La vie musicale, théâtrale, la danse, la création et le développement des musées, ainsi que l'apparition plus récente de mouvements culturels alternatifs, par exemple, sont particulièrement bien couverts par les archives collectées.

En dehors des fonds relatifs à des associations actives dans la vie culturelle et sociale genevoise, relevons plus particulièrement, parmi les fonds privés que nous avons reçus jusqu'à présent, ceux de l'administration du *Journal de Genève* et des entreprises industrielles pionnières de Sécheron.

Les fonds que nous mettons à disposition peuvent également compléter des recherches effectuées dans d'autres institutions genevoises, en particulier aux Archives d'État.

La consultation

Le public découvre peu à peu notre institution et les possibilités qu'elle offre. Il est d'ailleurs de plus en plus nombreux à consulter nos fonds ou à recourir à nos services. Les chiffres, en constante progression depuis l'ouverture officielle de la salle de consultation le 16 septembre 1987, le montrent clairement. De 189 en 1988, les consultations sont passées à 306 en 1990 et à 485 cette année. Quant aux personnes différentes ayant effectué des recherches dans nos locaux, elles ont été au nombre de 198 en 1995. Bien qu'encore modestes, ces chiffres sont toutefois réjouissants et démontrent bien l'intérêt croissant porté à notre institution et à l'histoire de la municipalité.

Ce mouvement allant *crescendo* devrait se poursuivre durant les années à venir, d'autant plus que le nombre de fonds classés va augmenter sensiblement. Les versements réguliers ou ponctuels provenant de l'Administration continueront à alimenter notre institution. Ils devraient offrir dans un avenir proche de nouvelles pistes de recherches. De plus, en espérant que cela ne reste pas un vœu pieux, nous tenterons de recueillir de nouveaux fonds d'origine privée. Dans ce domaine, la taille de notre service nous interdit malheureusement de nous livrer à une prospection systématique.

Les versements

En 1995, nous avons reçu des documents des services de l'Administration suivants :

- Secrétariat du Conseil administratif
- Secrétariat du Conseil municipal

- Secrétaire général
- Centre Vidéo
- Commission d'organisation et de rationalisation de l'informatique (CORI)
- Gestion des données informatiques (GDI)
- Budget
- Comptabilité générale
- Taxe professionnelle communale
- Musée Rath

À ces documents, il faut encore ajouter les fonds privés suivants :

- Plans relatifs aux voitures Stella, versés par Sécheron
- Papiers d'Edmond Ganter, ancien conseiller administratif
- Association des intérêts de Sécheron-Prieuré
- Association des peintres, sculpteurs, dessinateurs et artisans d'art du Canton de Genève.

Une initiative en faveur du patrimoine industriel

En plus de nos tâches habituelles, l'année 1995 aura été marquée par l'organisation de l'exposition intitulée « Mémoire de Sécheron, archives d'un pionnier de l'industrie genevoise », qui s'est tenue du 10 octobre au 10 novembre, au Bâtiment du Pont de la Machine. Cette manifestation visait à sensibiliser le public, les particuliers et les administrations publiques au problème épineux des archives d'entreprises, particulièrement menacées dans le contexte économique tendu que nous traversons et trop souvent délaissées en Suisse. Visitée par plus de cinq mille personnes, cette exposition a permis de montrer la diversité et la richesse des documents qui composent un fonds d'archives d'entreprise. Souhaitons que les efforts entrepris par différents partenaires dans ce domaine ces dernières années trouveront un accueil favorable auprès des entreprises, des syndicats – qu'ils soient patronaux ou ouvriers –, des universités et des autorités, afin que ce patrimoine puisse être sauvé dans les meilleurs délais.

Nous avons également saisi cette occasion pour mettre sur pied, en collaboration avec le *Journal de Genève* et la *Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, une table ronde sur le même thème et suggéré au *Journal de Genève* de consacrer quelques pages à

cette problématique dans son supplément économique du 5 octobre 1995. D'autre part, en marge de cet événement, la *Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève* a organisé deux conférences fort intéressantes des Professeurs Yves Lequin et François Caron.

Depuis l'automne, la partie des archives de Sécheron que nous avons déjà classée est utilisée dans le cadre d'un séminaire du Département d'histoire économique et sociale de l'Université consacré à l'histoire des entreprises. Pour les étudiants c'est l'occasion – trop rare – de travailler directement à partir de sources. Les résultats de leurs investigations, communiqués oralement au séminaire, font également l'objet de travaux écrits. Cette expérience très positive devrait être reconduite l'année prochaine.

Archives de la Ville de Genève
Palais Eynard
4, rue de la Croix-Rouge
1211 Genève 3
arrêt de bus 3 et 5

Tel. 022/418.29.90
Fax 022/418.29.01

Ouverture publique :
mercredi de 14 h 00 à 18 h 00
jeudi de 8 h 30 à 17 h 00